

DIFFUSION IMMÉDIATE
le 4 janvier 2016

Ministère des Parcs, de la Culture et du Sport 15-865

Droits d'entrée dans les parcs provinciaux de la Saskatchewan en 2016

Le nombre de visites dans les parcs provinciaux a atteint un nouveau sommet en 2015, soit près de 3,9 millions de visites. De plus, le gouvernement a respecté son engagement d'investir 10 millions de dollars supplémentaires sur quatre ans dans le réseau des parcs provinciaux. Les préparatifs sont en cours en prévision d'une autre année occupée en 2016.

« Nous avons enregistré une hausse continue de la fréquentation et nous mettons tout en œuvre pour offrir une expérience de haute qualité à chaque visiteur », a affirmé le ministre des Parcs, de la Culture et du Sport, Mark Docherty. « Les coûts d'exploitation des parcs provinciaux ne cessent d'augmenter, et afin de continuer à offrir un niveau de service élevé à un nombre toujours croissant de visiteurs, nous avons légèrement révisé certains droits d'entrée. »

La tarification d'accès aux parcs permet de couvrir environ 60 p. 100 des dépenses d'exploitation, un équilibre considéré comme viable tout en offrant des possibilités de loisirs considérables aux utilisateurs des parcs dans la province. Les coûts du camping par nuit, du camping saisonnier et du camping de groupe ont subi une légère hausse, de même que les permis d'accès des véhicules. La majoration des tarifs est la suivante : 1 \$ pour le camping par nuit, de 1 \$ à 5 \$ pour les permis d'accès, de 4 \$ à 8 \$ pour le camping de groupe et de 30 \$ à 75 \$ pour le camping saisonnier. Le coût des leçons de natation et des séjours de camping de groupe organisé pour les jeunes restera le même qu'en 2015.

Une légère hausse des droits d'entrée dans les parcs constitue le premier changement effectué aux tarifs en plus de 10 ans.

Une description complète des nouveaux tarifs est affichée sur le site Web SaskParks à www.saskparks.net/fees (en anglais).

La Saskatchewan n'impose pas de frais supplémentaires pour le bois ou les feux de camp, contrairement à d'autres administrations. Les droits de camping par nuit restent semblables à ceux du Manitoba, et sont moins élevés qu'en Alberta et en Colombie-Britannique.

Le lancement des réservations du camping par nuit pour l'année 2016 aura lieu en avril prochain. Comme au cours des années passées, le lancement sera échelonné sur une période de 10 jours, et un système de file d'attente sera en place pendant les heures de pointe. D'autres renseignements, y compris un calendrier du début des réservations pour chaque parc, seront communiqués plus tard au cours du mois de janvier.

Les demandes pour le camping saisonnier sont maintenant accessibles en ligne à

www.saskparks.net. Ce programme très populaire est offert dans près de 20 parcs provinciaux et offre la possibilité d'obtenir un emplacement de camping de mai à septembre, dans la plupart des endroits. La date limite pour présenter une demande est le jeudi 28 janvier 2016. Les emplacements de camping saisonnier seront attribués le lundi 1er février 2016, au moyen d'un système de loterie.

Depuis 2007-2008, le gouvernement de la Saskatchewan a investi près de 92 millions de dollars pour moderniser et améliorer l'infrastructure des parcs provinciaux. Des projets entrepris comprennent la mise en place de deux nouveaux terrains de camping, la modernisation ou le remplacement de centres de services, un agrandissement et une importante mise à niveau du système électrique d'emplacements de camping, une amélioration du système d'approvisionnement en eau et d'égouts, des rampes de mise à l'eau modernisées ou neuves, ainsi que de nouvelles commodités sur les emplacements de camping.

-30-

Renseignements :

Karen Webb
Ministère des Parcs, de la Culture et du Sport
Regina
Téléphone : 306-787-7828
Courriel : karen.webb@gov.sk.ca
Tél. cell. : 306-529-4087